

GROUPE ACTIONS PROJETS CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

MERCREDI 26 NOVEMBRE 2025 A 19H30

COMPTE RENDU

Présents : ATTHAR Jean Jacques, CLER Magali, DELOBRE Florence, PARA Dominique, PLUVINET Pascal, COSTE Ludovic.

Ordre du jour :

- 1. Groupe randonnée / sorties vélo**
 - 2. Marché des producteurs**
 - 3. Groupe organisation d'ateliers**
 - 4. Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)**
 - 5. Informations diverses**
-

1. Groupe randonnée / sorties vélo

FAURE Patrick, PARA Dominique, ATTHAR Jean Jacques.

Prochaine randonnée le dimanche 11 janvier 2025, une communication sera effectuée sur le groupe WhatsApp entraide Chantemerle les Blés.

Dominique PARA et Jean Jacques ATTHAR vont proposer une sortie vélo familiale au printemps.

2. Marché des producteurs

Le marché des producteurs a été organisé le vendredi 19 septembre 2025 de 16h30 à 19h sur la place de la Mairie.

Les producteurs présents :

- GRIMAUD Jérôme (miel),
- FLANDIN Céline - Chèvrerie des Méjeans (fromage de chèvre)
- GOBERT Ludovic – SAS GOBERT (produits à base d'abricot),
- Les miches de Flo (pains) et vente des pommes de Luc PERRET,
- THOUANELIN Roland – La cave des Roche (vins),
- AMBLARD Benjamin (pommes, raisins, jus de fruit...)

La buvette a été tenue par les Enfants de la Bouterne.

Des planches de charcuterie préparées par la charcuterie de Lucie été proposées.

Les retours : les familles avec des enfants à l'école peu présentes (pourtant communication faite par les Enfants de la Bouterne), la buvette a bien fonctionné, du monde après 18h, les exposants étaient plutôt contents.

Peut-être prévoir une animation (groupe musique, cinéma en plein air...) ?

Voir pour fixer une date lors de la prochaine réunion (en mai et/ou en septembre ?).

Dominique PARA se renseigne sur la projection cinéma en plein air qui a eu lieu sur la commune de Larnage (nom de l'intervenant, le prix...)

3. Groupe organisation d'ateliers

ATTHAR Jean Jacques, ROYER Patrick, SADOUX Sidney, COSTE Ludovic.

Les ateliers du :

- **jeudi 16 octobre à 18h30** : fresque du numérique pour maximum 8 personnes – durée 2 heures, jeunes à partir de 13 ans. Inscription auprès de l'association Familles Rurales des Collines de l'Hermitage – Chanos Curson a été annulée (aucune inscription)
- **jeudi 20 novembre à 18h30** : fabrication shampoing solide et baume à lèvres. 5 personnes ont participé à l'atelier (3 adultes + 2 ado).

Les retours sont très positifs mais seulement une personne de la commune.

Au vu du peu de succès des derniers ateliers proposés, une réflexion est engagée pour poursuivre ou non ces animations.

Peut-être prévoir des animations plus ludiques ? En lien avec l'école pour les enfants ?

Pascal PLUVINET a vu avec Sarah GREMILLON (animatrice) pour organisé une fresque de l'eau sur Chantemerle. Elle est partante pour intervenir un samedi matin (6 / 8 personnes).

4. Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) :

Une présentation des différentes phases, de la mise en œuvre, des instances de la l'ABC a été effectuée au GAP.

Les participants pourraient être intéressés pour participer à l'ABC et éventuellement par la Fresque de la biodiversité.

5. Informations diverses

*** Projet des demi-échangeurs A7** : les associations, communes et personnes co-requérantes, opposées au projet des demi-échangeurs, ont déposé un référendum de suspension par l'intermédiaire du cabinet Huglo-Lepage, début novembre, auprès du tribunal administratif de Grenoble.

L'audience se tiendra le vendredi 21 novembre à 14h.

Il s'agit tout simplement d'obtenir l'arrêt des travaux en attendant le jugement sur le fond.

L'avocat, Benjamin Huglo, a rédigé un mémoire mais il s'agit surtout d'un débat oral entre les parties, à l'inverse des recours sur le fond.

Le juge des référendums est le juge de l'évidence. Et dans ce dossier les manquements évidents aux règles de droit sont nombreux.

Maître Benjamin HUGLO du cabinet HUGLO-LEPAGE nous représentera.

Il sera accompagné par deux experts : un écologue et un hydrogéologue.

Ils présenteront et défendront nos arguments contre ce projet.

Cette nouvelle requête « d'urgence » a pour objectif la suspension des travaux qui ont démarré alors que les recours sur le fond n'ont pas été jugés.

Le jugement devrait intervenir rapidement, courant de la semaine suivante.

Information sur le jugement : les arguments lors du référendum-suspension n'ont pas réussi à convaincre la juge du Tribunal administratif de Grenoble.

Pour autant, l'ordonnance ne remet pas en cause les requêtes sur le fond et donne des pistes pour d'autres recours.

Une AG ordinaire, courant janvier, va être organisée par le collectif Assez ! pour informer et décider ensemble de la stratégie à adopter.

***Keyline Design – appel à candidature jusqu'au 20 novembre 2025 :** la commune de Chantemerle-les-Blés a relayé auprès des agriculteurs de la commune, l'initiative d'ARCHE Agglo. La commune y voit une opportunité à saisir.

En participant à cet appel à candidatures, les agriculteurs expérimentent des solutions innovantes directement sur le territoire pour répondre aux défis climatiques :

- Lutter contre la sécheresse en optimisant la rétention d'eau dans vos sols,
- Limiter les ruissellements et protéger vos parcelles contre l'érosion,
- Réduire les risques d'inondations grâce à des aménagements naturels et durables.

Depuis 2024, ARCHE Agglo et la Communauté de Communes de Rhône Crussol s'engagent ensemble pour accompagner les agriculteurs et agricultrices dans la mise en place de projets d'hydrologie régénérative sur leur territoire.

Grâce à cette collaboration, 7 projets ont déjà vu le jour, transformant durablement les pratiques agricoles et renforçant la résistance des sols face aux aléas climatiques.

La méthode Keyline Design :

- Utilisez uniquement l'eau de pluie pour irriguer vos parcelles, sans dépendre de ressources extérieures.
- Régénérez vos sols grâce à des techniques d'agroforesterie et de petits aménagements (canaux, haies, arbres) qui favorisent l'infiltration de l'eau.
- Renforcez la résilience de vos terres face aux sécheresses et améliorez leur productivité sur le long terme.
- Bénéficiez d'un soutien technique et financier pour concrétiser votre projet.

Prochaine réunion à fixer (sondage sur le groupe WhatsApp) :

- Présentation du dispositif *Plus Fraîche Ma Ville* et proposition de la commune pour intégrer le GAP.
- GAP : bilan des actions menées